

**restez
chez
VOUS**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mardi 01 Septembre 2020 / N° 947

Prix : 20 DA

Suite aux nouvelles instructions du Président Tebboune



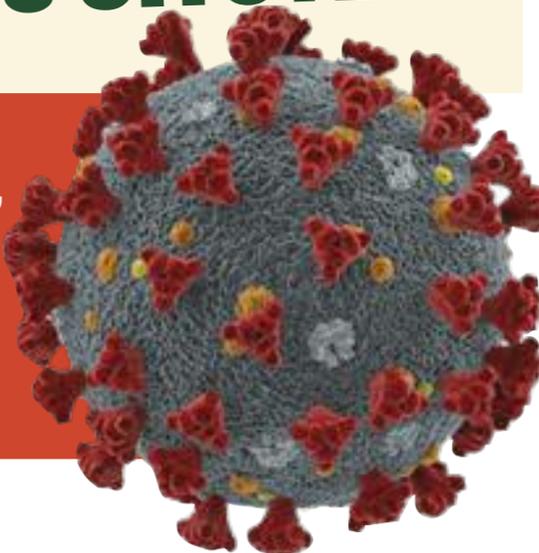
L'ETAT INSISTE SUR LA NÉCESSITÉ DE LA PRISE EN CHARGE DES PROBLÈMES ET LES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

Enseignement supérieur

Le ministère dévoile la date de la reprise des cours

Coronavirus:

348 nouveaux cas, 266 guérisons et 9 décès durant les dernières 24 heures



Presse électronique :

Belhimer fait état d'un décret exécutif en enrichissement avant sa présentation en Conseil du Gouvernement

Banque

La BNA compte ouvrir 30 agences digitales d'ici à deux ans

ZLECAF:

Tebboune ordonne de s'assurer de l'origine des marchandises

Médicaments :

Réduire la facture d'importation de 400 millions de dollars d'ici fin 2020

Lutte contre la désertification

Relancer le projet du barrage vert

Commerce extérieur :

Rezig opte pour la spécialisation des importations

Rond à Béton :

Tosyali Algérie exporte 18 000 tonnes vers le Canada

Forage de 12 nouveaux puits de pétrole en Algérie

Pertamina réalise son premier projet de développement de la société en dehors de l'Indonésie

Agriculture industrielle dans le Sud:

100.000 hectares mis à la disposition des investisseurs à Adrar, Ghardaïa et Ouargla

Suite aux nouvelles instructions du Président Tebboune L'Etat insiste sur la nécessité de la prise en charge des problèmes et les préoccupations des citoyens

Au moment où le pays est sur le point d'amorcer une nouvelle étape politique tendant à mettre en place les fondements d'un Etat fort et juste où règne une véritable démocratie, le Président de la République, Abdelmadjid

Tebboune, n'a pas manqué, encore une fois, à exhorter les membres du gouvernement d'être davantage à l'écoute des citoyens et prendre en charge leurs préoccupations, tout en évitant les décisions hâtives. Il faut relever, à ce titre, que ce n'est pas la première fois que le chef de l'Etat insiste sur la nécessité de la prise en charge des problèmes et les préoccupations des citoyens, car le Président Tebboune qui a toujours fait de la satisfaction des revendications exprimées par les populations, notamment dans les zones d'ombre, un axe prioritaire de sa politique, vient confirmer cette orientation. Lors de ses précédentes sorties médiatiques, il avait réitéré son ferme attachement à la consécration de la transparence pour le rétablissement de la confiance du citoyen en son Etat, assurant, dans ce contexte, que le peuple, notamment ses classes moyenne et ouvrière, constituait préoccupation majeure. Soulignant l'importance qu'il accorde aux préoccupations des Algériens, il avait assuré que chaque citoyen aura ses droits mais qu'il faut laisser au gouvernement le temps de concrétiser les différentes exigences du développement. Le président de la République a mis en garde, dans ce contexte, contre l'instrumentalisation, par divers moyens, et des plans visant l'Algérie, évoquant un acharnement extérieur qui nécessite de la vigilance pour mettre en échec ces desseins. Il s'agit pour les pouvoirs publics d'œuvrer, sans cesse, à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et cela passe inévitablement par la participation de la société civile à tout ce qui a trait au développement de sa collectivité locale. A ce titre, il y a lieu de relever la nécessité d'associer les jeunes, notamment les



compétences et les diplômés universitaire, à la réalisation des projets inscrits, alors que l'Etat a assuré qu'il ne renoncera ni aux acquis sociaux ni à la réalisation des programmes de développement arrêtés, en dépit de la conjoncture économique difficile que traverse le pays. Le président de la République, faut-il le souligner, avait, maintes fois rappelé que les attentes sociales légi-

times exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. A travers le nouveau modèle économique, l'Etat compte s'inscrire dans la rupture totale avec les méthodes de gestion du passé et engager une nouvelle démarche marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique. Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire renouvelée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique productive. Cette nouvelle démarche adoptée par l'exécutif devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie. Récemment, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a affirmé que les priorités ont été définies en vue de traduire les mesures et fixer avec précision les délais d'exécution du plan d'action du gouvernement pour palier les inégalités en matière de développement local, notamment dans les régions du Sud, les zones montagneuses et rurales. Conscient de la spécificité, de la priorité et de la sensibilité du dossier du développement, le gouvernement est disposé à œuvrer à la prise en charge de ces préoccupations dans le but de garantir un développement équitable au profit de toutes les régions du pays, sans exclusion ou marginalisation, avait assuré M. Djerad, précisant que ce volet constitue une priorité majeure pour le gouvernement qui non seulement partage le même diagnostic mais également l'impératif de réunir toutes les conditions d'une vie décente aux citoyens où qu'ils se trouvent et quelque soit leur wilaya. La vérité amère est qu'il existe des zones d'ombre et d'exclusion,

et y compris dans la capitale du pays, a-t-il exploré ajoutant que l'Algérie ne peut pas fonctionner à deux vitesses et notre peuple mérite une meilleure prise en charge où qu'il se trouve. Soulignant l'engagement du gouvernement à poursuivre les programmes d'infrastructures et d'équipements prévus dans les différentes régions du pays, dans le cadre d'une nouvelle approche participative, le Premier ministre a fait état d'un travail en cours pour la révision de la nomenclature nationale des projets de développement, notamment ceux gelés, reportés ou non encore entamés. D'autre part, le gouvernement compte adopter une nouvelle approche en matière de lutte contre le chômage et s'engage à assurer une couverture sanitaire équitable et de qualité, tout en œuvrant à remporter le défi de la qualité dans le secteur de l'éducation. A ce propos, M. Djerad a mis en avant la nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine de l'emploi, à travers l'adoption d'une nouvelle approche reposant sur un traitement purement économique, tout en réitérant la détermination du gouvernement à prendre en charge les préoccupations des jeunes exerçant dans le cadre des dispositifs d'insertion socio-professionnelle, des agents contractuels et des remplaçants, à travers une étude approfondie et détaillée de ce problème épineux, afin de trouver les solutions possibles pour établir des passerelles avec le marché du travail aux fins de leur insertion dans la vie professionnelle. Il a évoqué, en outre, la redéfinition de l'ordre de priorité de réalisation de ces projets dans chaque wilaya en fonction des besoins réels, capacités disponibles, le dividende socio-économique suivant les spécificités de chaque région. Le Premier ministre a, en outre, mis en avant la volonté du gouvernement d'assainir l'administration des pratiques bureaucratiques désuètes à travers la mise en œuvre d'une panoplie de mesures pratiques détaillées dans le Plan d'action, affirmant que le renforcement de la gestion décentralisée était une préoccupation partagée par l'Exécutif, qui s'emploiera à l'amélioration de la performance dans tous les domaines.

Forum européen "Alpbach" L'Algérie résolument engagée pour l'entrée en vigueur rapide du TICE

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part au Forum européen "Alpbach", placé sous le thème "promotion d'un monde exempt d'essais nucléaires". «Cette session qui s'est tenue par visioconférence, le 28 août 2020, a vu la participation de Mme Tarja Halonen, ancienne Présidente de la République de Finlande et du Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), M. Lassina Zerbo. Dans son allocution, M. Boukadoum a mis l'accent sur "l'engagement de l'Algérie pour l'entrée en vigueur rapide du TICE qui constitue une avancée remarquable pour le désarmement nucléaire et la non-prolifération ainsi qu'un élément clé pour la préservation de la paix et de la sécurité internationales». Il a mis en exergue, à cette occasion qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale des Nations Unies contre les essais nucléaires. "Le lourd tribut que l'Algérie et son peuple continuent à subir sur les plans humain et écologique, conséquence des essais nucléaires effectués en Algérie durant la période coloniale». À cet égard, il a souligné que l'Algérie "est convaincue qu'une élimination totale des armes nucléaires est la seule et dernière solution pour faire face aux dangers de ces armes abominables pour l'humanité". M. Boukadoum a réitéré l'engagement de l'Algérie, qui copréside aux côtés de l'Allemagne, la 11ème Conférence de l'article XIV du TICE, à "ne ménager aucun effort pour parvenir à l'entrée en vigueur de cet instrument juridique". Dans le même sillage, il s'est félicité des efforts entrepris par les deux co-présidents pour la mise en œuvre du programme ambitieux 2020-2021 axé sur "la mobilisation des jeunes pour sauver l'humanité des effets apocalyptiques des essais nucléaires". Le ministre des Affaires étrangères a clôturé son intervention en formant le vœu que "la logique qui a soutenu la prohibition des autres armes de destruction massive (ADM) prévaudra bientôt sur les armes nucléaires, seules ADM qui ne sont toujours pas interdites». Les participants ont, à cette occasion, salué "l'engagement de l'Algérie et les efforts qu'elle ne cesse de déployer dans le cadre de sa coprésidence de la 11ème Conférence de l'article XIV du TICE en vue de son entrée en vigueur qui constituera, à l'évidence, un nouveau jalon dans la mise en place des conditions de l'avènement d'un monde exempt d'essais nucléaires et débarrassé de leurs effets catastrophiques".

T.M

M.H

Banque

La BNA compte ouvrir 30 agences digitales d'ici à deux ans

La Banque nationale d'Algérie (BNA) envisage d'ouvrir 30 agences digitales d'ici à deux ans, a annoncé hier à Mostaganem de Châalal Smaïl, chef du département exploitation et activités commerciales de cette institution financière. Lors d'une cérémonie de lancement des produits de finance islamique à la BNA de Mostaganem, M. Châalal a souligné que cette institution publique, après le lancement de la première agence digitale, le 4 août dernier, prévoit l'ouverture de 10 agences similaires d'ici à la fin 2020 et plus de 30 autres agences d'ici à l'année 2022. Le chef du département exploitation et activités commerciales de la BNA a précisé que son institution est tenue de mettre en œuvre toutes les recommandations formulées par les pouvoirs publics, notamment la modernisation du système bancaire et financier, la numérisation des services, la fourniture de divers produits et leur rapprochement des citoyens, notant que le système de finance islamique est la première nouveauté du nouveau système bancaire. À cet effet, Smaïl Châalal a affirmé que la BNA, après l'intérêt particulier porté aux produits de la finance islamique, "a décidé de relever le défi et d'assurer ces nouveaux services au niveau de toutes ses agences d'ici la fin de l'année en cours, au lieu de 32 agences retenues auparavant." Cette institution financière s'occupe actuellement de la formation des cadres, l'ouverture de ses services au niveau des wilayas, une fois la fin des cycles de formation, et la mise en place de tous les moyens nécessaires dont la nomination de cadres au niveau des agences dans le sud du pays. La BNA envisage, selon M. Châalal, de lancer de nouveaux produits dans le cadre du système de la finance islamique qui s'ajouteront aux neuf actuellement proposés (d'épargne et de financement) qui ciblent les personnes, les familles, les professionnels, les micro-entreprises, dans une première étape. Ces nouveaux produits seront lancés d'ici à la fin de l'année en cours et s'adresseront aux promoteurs immobiliers et opérateurs dans le domaine du commerce extérieur, qu'ils soient importateurs, exportateurs ou investisseurs, de manière à garantir la prise en charge et la maîtrise des diverses activités de la finance islamique en complément des autres activités bancaires et non en les remplaçant. Les produits de la finance islamique ont été lancés lundi au niveau de l'agence BNA à Haï Pépinière de Mostaganem qui occupe la 23ème place dans le réseau de la Banque au niveau national. Ces nouveaux produits seront prochainement proposés par les agences des wilayas de Relizane et Ain Defla

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, dimanche, l'impératif de lutter sans relâche contre le phénomène de bandes criminelles de quartiers, tout en excluant les personnes condamnées, membres de ces bandes, des procédures de grâce. Le président de la République qui présidait une réunion, par vision conférence, du Conseil des ministres, a ordonné de "lutter sans relâche contre le phénomène de bandes criminelles de quartiers qui ont connu un pullulement ces dernières années, notamment dans les grandes villes à la faveur de la faiblesse de l'autorité de l'Etat, d'où l'impératif renforcement des mesures coercitives en vue de protéger les citoyens et leurs biens, de ces bandes criminelles qui sèment le chaos, terrorisent les citoyens et s'adonnent au trafic de drogue en se servant de l'argent sale". Le Président Tebboune a également ordonné d'"interdire l'importation, la vente, la possession, l'utilisation ou la fabrication d'armes blanches, sabres et poignards, destinés aux bandes de quartiers et d'exclure les personnes condamnées, membres de ces bandes, des procédures de grâce". Il a ordonné d'"instaurer des mesures légales devant protéger les différents corps de sécurité, chargés de lutter contre ces bandes". À ce propos, le Président de la République a donné des instructions à l'effet d'intensifier l'action de la Commission nationale et des sous-commissions locales créées dans le cadre dudit projet d'ordonnance soumis au débat, tout en impliquant la société civile dans la lutte contre cette criminalité passible de peines proposées allant de 5 ans à la perpétuité en cas d'homicide, assorties d'une amende allant jusqu'à 2 millions DA. Le Président de la République a,



également, chargé le ministre de la Justice, Garde des Sceaux d'élaborer une loi contre le kidnapping pour préserver la sécurité des citoyens et de leurs enfants. S'agissant de l'amendement du Code des Procédure pénale, le Président Tebboune a salué "les dispositions contenues dans de ce projet visant la promotion de la Justice pénale à travers la création de deux nouveaux pôles économique et financier, au vu du caractère complexe que revêt désormais la criminalité et de ses mutations qui requièrent l'adaptation des moyens et mécanismes de lutte". L'ordre du jour comportait l'examen et le débat de trois projets d'ordonnance dont deux présentés par le ministre de la Justice, garde des

sceaux: Le premier concerne la prévention et la lutte contre le phénomène de bandes de quartiers et le deuxième amende et complète l'Ordonnance 155-66 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale, à travers la consolidation de la spécialisation de la Justice pénale en créant de nouveaux pôles, l'amendement des dispositions relatives au privilège de juridiction dont bénéficient certaines catégories de hauts responsables de l'Etat et l'introduction de nouvelles dispositions inhérentes au recours à la visioconférence dans les procédures judiciaires. Présenté par le ministre de l'industrie pharmaceutique, le troisième projet d'ordonnance amende et complète la loi 11-18 du 2 juillet 2018, relative à la santé.

Rouh Chaki

Presse électronique : Belhimer fait état d'un décret exécutif en enrichissement avant sa présentation en Conseil du Gouvernement

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a fait état d'un décret exécutif régissant la presse électronique, actuellement en enrichissement par les secteurs concernés pour avis sur le fond et la forme avant sa présentation en Conseil du Gouvernement pour approbation. M. Belhimer a expliqué qu'il s'agit d'un décret exécutif portant modalités d'exercice de l'activité de l'information sur internet et la diffusion des réponses et correctifs sur le site électronique. L'enrichissement de ce texte de loi a déjà commencé à travers sa communication aux secteurs concernés pour avis et observations sur la forme et le fond, précisant qu'une fois finalisé, il sera présenté en Conseil du Gouvernement pour approbation. À une question sur "la domiciliation" des sites électroniques, le ministre a expliqué que le terme utilisé est "l'algerianisation" des sites de diffusion et de publication, à l'instar des chaînes de télévision, ajoutant que ces sites sont

sensés exercer à partir de l'Algérie selon la législation régissant l'activité des médias activant sur le internet. Il a relevé, en outre, que la domiciliation vise à réglementer l'activité de ces sites conformément à la loi algérienne, ce qui permettra, a-t-il dit, d'arrêter la course effrénée derrière l'argent ou le transfert des capitaux par des voies et moyens illégaux. S'agissant des mécanismes devant permettre à la presse électronique de bénéficier de la publicité publique, M. Belhimer a indiqué qu'après la publication du texte de loi relatif à la presse électronique, ça sera aux critères relatifs à la publicité électronique d'être défini. Précisant que ces critères ne seront pas différents, du point de vue de la de la référence et des principes généraux, de ceux applicables à la presse "papier", le ministre de la Communication a indiqué que ce volet sera clairement défini par la loi sur la publicité, "l'un des plus importants chantiers du secteur".

H.M



Enseignement supérieur : Le ministère dévoile la date de la reprise des cours

Les étudiants rejoignent aujourd'hui les établissements universitaires pour subir en groupes de moins de 30 leur évaluation, en attendant le 19 septembre, date proposée pour la reprise de l'année universitaire 2019/2020, a fait savoir le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche

scientifique. Cette évaluation qui concerne notamment les Ecoles supérieures et les Ecoles normales sera suivie de la reprise présentielle des étudiants dans tous les établissements d'Enseignement supérieurs à travers une série de mesures, dont la mise en place de groupes, pour l'application de la distanciation physique

suivant le protocole sanitaire de prévention contre le Coronavirus. Le ministère avait proposé, après consultations et coordination avec les partenaires sociaux, la date du 19 septembre pour la reprise de l'année universitaire 2019/2020. Dans le cadre du parachèvement de l'année universitaire 2019-2020, les ensei-

gnants ont repris les cours à distance à partir du 23 août courant. Les étudiants en Master 2, Doctorat et les étudiants en Médecine (spécialités) ont également repris en présentiel afin de terminer leur mémoire de fin d'études et thèse de doctorat. Le secteur de l'Enseignement supérieur avait effectué récemment une série de consultations avec les responsables des conférences régionales des établissements universitaires, syndicats des professeurs et organisations étudiantes, dont les dernières les 23, 24 et 25 du mois en cours, afin

de les informer des derniers développements relativement à l'achèvement de l'année universitaire et des préparatifs de la prochaine rentrée. À cet effet, la tutelle avait fixé des dispositions exceptionnelles en matière d'organisation pédagogique, d'évaluation et de passage des étudiants inscrits en système classique ou L.M.D, en application du plan tracé par le secteur visant à relancer les activités pédagogiques, de manière adaptée, conformément aux mesures barrières prises pour contrecarrer l'épidémie du coronavirus.

Enseignement supérieur Le SG reçoit un groupe de protestataires titulaires de diplômes de Magister et de Doctorat

Le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Nouredine Ghouali a reçu, hier un groupe de protestataires titulaires de diplômes de Magister et de Doctorat qui ont organisé un sit-in devant le siège du ministère pour réclamer un recrutement direct. L'objectif de cette rencontre est d'écouter les préoccupations des protestataires et les informer des possibilités et modalités de recrutement dans le secteur, étant donné que le secteur de l'enseignement supérieur a consacré durant l'actuelle année universitaire "près de 2000 postes de maîtres-assistants à pourvoir et est en passe d'entamer le recrutement de près de 700 maîtres-assistants hospitalo-universitaires avant la fin de l'année 2020", précise un communiqué du ministère. M. Ghouali a tenu à informer les titulaires de diplômes de Magister et de Doctorat que "dans le cadre du budget 2021, le secteur a bénéficié de 2800 autres postes pour recruter des maîtres-assistants au titre de l'année universitaire 2020-2021", affirmant "la possibilité de recourir à des solutions aux revendications de cette catégorie dans d'autres cadres que le secteur s'emploie à enrichir et à examiner avec les instances compétentes".

TIC

La start-up Algérie Data lance sa nouvelle plateforme

La start-up "Algérie Data" lancera mardi sa plateforme "algeriadata.com" pour mettre à disposition de ses utilisateurs de l'information économique et financière en quelques clics. Algérie Data propose ainsi d'offrir à ses utilisateurs des données fiables issues des organismes nationaux et internationaux ainsi que des données propres à elle, issues d'enquêtes. Cette start-up, incubée au sein de la structure "Bucephal venture" compte devenir "le Reuters ou le Bloomberg algérien" et graduellement être capable d'offrir toutes sortes de données aux opérateurs économiques algériens. "Nous avons pensé à développer cette solution car il existe énormément de données, mais pas vraiment de structure qui les collecte et les ordonne. Nous souhaitons ainsi pouvoir centraliser toutes les données économiques sur les différents secteurs" expliquent les fondateurs de cette start-up cités. Ils estiment que l'information et sa correcte diffusion est "essentielle" au bon fonctionnement d'une économie. Les abonnements d'Algérie Data permettront d'accéder à des données régulièrement mises à jour, mais également de proposer des thèmes d'enquêtes afin de venir enrichir la base de données.

Solidarité : Départ depuis le port de Djendjen d'un navire chargé de 7.000 tonnes de matériaux de construction pour le Liban

Un navire chargé de 7.000 tonnes de matériaux de construction a pris le départ lundi depuis le port de Djendjen (Jijel) pour le Liban dans le cadre d'une opération de solidarité avec ce pays suite à l'explosion survenue au port de Beyrouth, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham et de l'ambassadeur du Liban à Alger, Mohamed Hassan. Ces 7.000 tonnes de matériaux de construction (6.000 tonnes de ciment et 1.000 tonnes de plâtre) s'inscrivent dans le cadre de la "poursuite de la série d'aides initiée par l'Algérie au profit du Liban suite à l'explosion survenue le 4 août au port de Beyrouth", a considéré la mi-

nistre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme. De son côté, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham a indiqué que le navire Stidia englobe un chargement de matériaux de construction provenant de plusieurs groupements industriels publics et privés pour "reconstruire ce qui peut être reconstruit à Beyrouth en particulier et au Liban en général", ajoutant que "les différentes initiatives de solidarité de l'Etat algérien reflètent les valeurs de solidarité et d'entraide ancrées dans les principes de l'Algérie et l'esprit de solidarité des Algériens envers les pays amis et frères." Le ministre de l'industrie a, dans ce sens, affirmé que "d'autres aides de différents matériaux de construction seront acheminées dans

les prochains jours vers le Liban." L'ambassadeur du Liban à Alger, Mohamed Hassan, a salué l'élan de solidarité dont a fait montre l'Algérie envers son pays en cette période "difficile", rendant hommage à l'Etat et au peuple algérien pour ces initiatives. Rappelant que "l'Algérie était parmi les premiers pays à avoir dépêché différentes aides au Liban", le diplomate libanais a affirmé que ces initiatives reflètent "l'esprit de solidarité de l'Algérie envers le Liban." L'Algérie avait envoyé au lendemain de l'explosion survenue dernièrement au port de Beyrouth quatre (4) avions militaires transportant des aides alimentaires et médicales au profit des victimes.

AA

ONU

Le crime organisé au Sahel "continue d'évoluer" autour du haschich marocain



Le crime organisé au Sahel continue d'évoluer principalement autour du haschich marocain, a révélé un récent rapport du Groupe d'experts de l'ONU sur le Mali, qui pointe du doigt "le manque de coopération" du Maroc en matière de lutte contre le trafic de drogues, tout en soulignant l'impératif d'intégrer les fournisseurs de stupéfiants dans la liste des personnes visées par les sanctions onusiennes. Le rapport final signé par le coordonnateur du Groupe d'experts sur le Mali, Albert Barume, relève que "l'implication de groupes armés dans la criminalité organisée continue d'évoluer principalement autour du convoyage de haschisch marocain, ce qui entraîne des affrontements meurtriers au Mali". Dans ce rapport adressé au président du Conseil de sécurité, le Coordonnateur, précise que "le Maroc n'a pas fourni au Groupe d'experts ou aux parties prenantes dans la région du Sahel des informations qui auraient pu permettre d'identifier les individus et entités qui approvisionnent en haschisch dans la région". Selon le document, "le flux de stupéfiants le plus régulier et le plus stable à travers le Mali reste celui de la résine de cannabis, ou haschich, en provenance du Maroc, qui transite par la Mauritanie et le Mali, puis par le Niger jusqu'en Libye". Mais il est question également, d'après le rapport, "de transport de cocaïne par les convois acheminant du haschisch, étant donné que les routes d'approvisionnement de ces deux stupéfiants convergent au Mali et prennent la même direction". Le Groupe d'experts évoque, à ce titre, la saisie de 12

tonnes de haschisch se trouvant dans un camion dans la zone d'Al-Guergerat. La cargaison, constituée de plastiques sous lesquels était cachée la drogue, était destinée à une société appelée Sanfo Commerce et Service (SCS) à Bamako. La cargaison avait été exportée par la société de transport Impargo Maroc, immatriculée à Casablanca, au Maroc, le 11 mai 2017, mentionne le rapport. "Il semble que la personne ayant immatriculé la société ait commis une usurpation d'identité", selon le même document. Pour aider à juguler les flux de drogue "déstabilisants" dans la région du Sahel, les experts onusiens, préconisent d'"inscrire les fournisseurs dans la liste des personnes visées par les sanctions au Mali", élaborée par l'ONU à la demande du Mali, à seule fin de disposer d'un instrument supplémentaire pour ramener la paix dans le pays. Le groupe encourage aussi le gouvernement marocain à "partager des informations avec notamment les autorités des pays concernés, dont le Niger et le Groupe d'experts afin de faciliter le lancement d'éventuelles poursuites judiciaires supplémentaires et/ou l'imposition de sanctions complémentaires en rapport avec le trafic de stupéfiants".

AIO

Rentrée scolaire 2021

Les prix des livres scolaires déclinés

Ce dimanche 30 août, l'Office national des publications scolaires (ONPS), a rendu public, les nouveaux prix des livres scolaires du cycle primaire valables pour la rentrée scolaire 2020-2021. Désormais les parents savent combien vont-ils devoir déboursier pour assurer à leurs enfants-élèves la possession des manuels. Le ministère de l'Éducation nationale a en effet, et via ses directions dans les diverses wilayas d'Algérie, distribué une liste, sur laquelle figurent les prix, des livres destinés aux élèves du primaire pour la rentrée scolaire 2020-2021. C'est de cette manière que les parents d'élèves découvrent combien leur coûteront ces manuels scolaires. Le département ministériel dirigé par Mohamed Ouadjaout a indiqué que le prix de vente du livre est spécifié ; et que le prix apparaissant sur la couverture n'est pas pris en considération. C'est-à-dire que c'est celui se trouvant sur la liste envoyée par le ministère de l'Éducation nationale qui est en vigueur.

Alléger le cartable, des fiches de cours pour les élèves du primaire ?

Il convient de rappeler par ailleurs que dans la dernière rencontre gouvernement-walis, qui s'est déroulée le 12 août dernier, on a traité de la rentrée scolaire à nos portes. Parmi les sujets reliés à cette thématique, se dresse la question du poids des manuels scolaires. Pour Abdelmadjid Tebboune, il s'agit d'une affaire de santé publique à prendre au sérieux. Différents acteurs du secteur revendiquent l'assouplissement du programme scolaire. Le ministre de l'Éducation a fait état d'une coopération, à différents niveaux, en cours actuellement ; pour permettre d'alléger le cartable des élèves algériens. Le recours à des fiches de cours, en particulier pour les écoliers (primaire) semble être une piste exploitable et une option prometteuse. C'est en tout cas ce que plaide une grande partie des enseignants.

Chutes de pluie à Tamanrasset: 10 personnes sauvées par la Protection civile

Dix personnes ont été sauvées dans plusieurs communes de la wilaya de Tamanrasset suite aux chutes de pluie enregistrées durant les dernières 24 heures dans la région. Il s'agit de six adolescents cernés par les crues d'oued Tanghakli et de quatre personnes à bord d'un véhicule emportées par les crues d'oued Taghrabiata, dans la commune de Tamanrasset. Dans la commune d'Ain Guezzam, les unités de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations d'épuisement d'eau à travers 30 habitations dans le quartier Errifi et autres édifices publics, ajoute qu'aucune perte humaine n'a été enregistrée. Dans la commune d'Ain Salah, deux opérations d'épuisement d'eau ont été effectuées dans deux habitations à la cité Akbour, qui relève également qu'aucune perte humaine n'a été enregistrée.

Nâama:

Saisie de plus de 3 kg de kif traité et arrestation d'un individu

Les éléments de la sûreté de la daïra d'Aïn Sefra (Nâama) ont saisi une quantité de 3,464 kg de kif traité et arrêté un individu. L'opération a été menée, dimanche, au niveau d'un barrage de sécurité dressé à la sortie sud d'Aïn Sefra, au niveau de la RN N°6. La fouille d'un véhicule suspect a permis la découverte de cette quantité ainsi qu'une somme de 237.000 DA représentant les recettes de vente de cette drogue. Une procédure judiciaire a été engagée contre le prévenu. Il devra être présenté devant le parquet du tribunal d'Aïn Sefra pour détention et transport de stupéfiants en vue de leur commercialisation.

Accidents de la route : 4 morts et 102 blessés le week-end dernier en zones urbaines

Quatre (04) personnes ont trouvé la mort et 102 autres ont été blessées dans 80 accidents de la circulation survenus le week-end dernier (28 et 29 août 2020) au niveau des zones urbaines. Les données communiquées par les services spécialisés de ce corps constitué indiquent que la raison majeure derrière ces accidents demeure, entre autres, le facteur humain. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à "faire preuve de vigilance et de prudence, à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse, tout en gardant en mémoire le contrôle périodique des véhicules afin de préserver la vie des usagers de la route». La DGSN met également à la disposition des citoyens son numéro vert 1548 et celui de secours 17 pour recevoir tout signalement 24/24H.

Djelfa :

Une femme démembrée et brûle son ex-mari

Une femme a assassiné son ex-mari avant de le démembrer et de le brûler, au niveau d'un quartier de la localité de Djelfa, au sud de la capitale. Selon des sources locales, la prévenue a brutalement ôté la vie de son ex-mari avant de le démembrer et de le brûler dans un grand feu qui a interpellé les habitants de la localité. Ce crime odieux a provoqué l'émoi parmi les habitants de la localité qui ont informé les services de la Protection Civile de l'incendie qui s'est déclaré dans le quartier. Une fois sur place, les éléments de la Protection Civile de la wilaya de Djelfa ont maîtrisé l'incendie. Toutefois, le personnel de sécurité a remarqué la présence d'éléments étranges sur les lieux de l'incendie, et a fait immédiatement appel aux services de Police de la localité. Le rapport des experts scientifiques présents sur les lieux a permis de confirmer l'hypothèse du meurtre. À noter que la meurtrière a été interpellée par les éléments de la police de la wilaya de Djelfa, et une enquête a également été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de ce crime odieux.

Oran : Un réseau criminel proposant une substance végétale supposée être anti-Covid-19 démantelé

Les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel qui proposait sur les réseaux sociaux à la vente une substance végétale (de simples graines) à utiliser dans la préparation d'un supposé vaccin qui serait efficace contre la Covid 19. Les enquêteurs de la sûreté ont mis hors d'état de nuire les membres de ce réseau criminel composé de trois individus, un repris de justice, une femme et un ressortissant étranger, qui ont vendu à l'une de leurs victimes et pour la somme de 5 millions DA, des graines présentées comme étant un composant utilisé dans la préparation d'un vaccin contre le coronavirus. L'opération est intervenue suite à une plainte de la victime, qui a été persuadée par un membre du gang d'acquiescer cette substance, en lui adressant des messages sur le compte WhatsApp de son épouse. Une fois la victime "fermée", celle-ci a été ensuite orientée vers le fournisseur de ce "produit miracle", une femme résidant à Oran. Cette dernière lui a remis



un échantillon de ce produit, confié à un complice, présenté comme un expert international, qui lui a confirmé "l'efficacité des graines", lui conseillant d'en acquiescer une grande quantité. Convaincue par tous les arguments de ces escrocs, la victime n'a pas hésité à acheter 1.000 unités de ces graines en échange de 5 millions DA. Elle découvrira plus tard qu'elle est tombée dans les filets d'un réseau criminel. Les investigations menées par la police ont permis l'identification et la localisation de tous les éléments du réseau (un couple marié et un ressortissant étranger) et leur arrestation. La perquisition de leurs domiciles a permis la saisie de 1.000 unités de cette subs-

tance ainsi qu'une somme de 1.089.000 Da et une autre de 14.930 euros. L'analyse de cette substance a révélé qu'il s'agit d'un ingrédient utilisé dans la préparation des épices, disponible à un prix dérisoire. Les investigations ont également montré que ce réseau était versé dans le transfert illicite des capitaux et dans le piratage des lignes téléphoniques de leurs victimes. Une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause qui comparaitront devant la justice pour plusieurs délits, dont la constitution d'une association de malfaiteurs, escroquerie, diffusion de fausses informations devant porter atteinte à la sécurité et l'ordre publics et mise en danger de la vie d'autrui.

Constantine Plus de 150 infractions liées au non-respect des mesures préventives dans divers restaurants et cafés

Plus de 150 infractions liées au non respect des mesures préventives dans diverses structures hôtelières et de restauration ont été recensées par les services de la Direction du commerce de la wilaya de Constantine depuis la réouverture des établissements hôteliers, des restaurants et des cafés le 15 août dernier. Ce nombre d'infractions est lié au non port du masque protecteur et non-respect de la distanciation physique, obligatoire dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, a précisé un cadre du service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes à la Direction du commerce, Fayçal Djeghim. Il a, dans ce sens, souligné que 23 brigades d'inspection totalisant une cinquantaine d'agents de contrôle, relevant du même secteur ont été mobilisées pour assurer le bon déroulement de cette opération de contrôle. Le même responsable a relevé que 2100 interventions ont été assurées par ces brigades de contrôle à travers diverses communes de la wilaya et se sont soldées par l'établissement de 41 procès-verbaux (PV) de poursuites judiciaires, ainsi que 11 propositions de fermeture. Depuis le début du mois d'août en cours, plus de 22 tonnes de produits alimentaires avariés ont été saisis lors des opérations de contrôle de différents commerces d'alimentation générale et de restauration.

Tlemcen :

Mise en échec d'une tentative d'immigration clandestine et trois individus arrêtés

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont mis en échec dernièrement une tentative d'immigration clandestine et arrêté trois individus. L'opération a été menée par la brigade criminelle du service de la Police judiciaire suite à des informations faisant état des agissements de cinq personnes préparant une tentative d'immigration clandestine par voie maritime et à l'aide d'une embarcation de fabrication traditionnelle. Trois éléments de ce groupe ont été arrêtés et leurs domiciles, situés dans la commune de Tlemcen, perquisitionnés. Les enquêteurs avaient saisi divers matériels dont un zodiac non immatriculé ainsi qu'une somme de 500 euros. Les trois personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur du tribunal de Tlemcen, qui a ordonné leur placement en détention provisoire. Les deux autres acolytes ont été identifiés et sont activement recherchés.

Mostaganem :

Le corps sans vie d'un jeune homme repêché à la plage de Kharouba

Le corps d'un jeune homme de 18 ans a été repêché dans une zone rocheuse à l'ouest de la plage de Kharouba, au niveau de la localité de Mostaganem. Le défunt a été porté disparu le samedi précédant la découverte de sa dépouille dans une zone rocheuse interdite de baignade. En raison de l'état déchainé de la mer, l'unité de plongée de la Protection Civile n'a pas pu le repêcher plus tôt. Le corps de la victime a été transféré au niveau de la morgue de l'hôpital « Ernesto Che Guevara » de Mostaganem, et une enquête a débuté afin de mettre en lumière les circonstances de ce drame. Pour rappel, les services de la Protection Civile de Mostaganem ont enregistré, depuis le début de la saison estivale, 10 cas de noyade dans des zones dangereuses et interdites à la baignade, dont 7 cas au cours des 48 dernières heures.

Agriculture industrielle dans le Sud:

100.000 hectares mis à la disposition des investisseurs à Adrar, Ghardaïa et Ouargla

La réunion du gouvernement, tenue mercredi, sous la présidence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a été consacrée aux secteurs des finances, de l'agriculture et du développement rural, du commerce, et des ressources en eau, et pour approuver des projets de décrets présidentiels et exécutifs y afférents, selon un communiqué des services du Premier ministre rendu public ce jeudi. Dans le volet agriculture, le ministre de l'Agriculture et du développement rural a soumis un projet de décret exécutif portant création de l'office de développement de l'agriculture industrielle dans le Sud et l'extrême Sud du pays. Ce projet de décret exécutif « constitue un instrument de mise en œuvre de la politique nationale de promotion et de développement de l'agriculture industrielle stratégique dans le Sud et l'extrême Sud du pays », a-t-on précisé. A ce titre, il assure « la promotion des investissements agricoles et agro-industriels et accompagne les porteurs de projets dans les différentes phases de la réalisation de l'investissement », a-t-on souligné. Le même ministre a présenté un autre projet portant sur la mise en œuvre d'un programme prioritaire pour le développement des filières stratégiques dans le Sud du pays : la culture du maïs, de la betterave sucrière et des cultures oléagineuses, selon la même source. Il en ressort que « le foncier disponible dans l'immédiat à mettre à la disposition des investisseurs pour le lancement des projets structurants est de 100.000 ha dont 50.000 ha à Adrar, 30.000 ha à Ghardaïa et 20.000 ha à Ouargla », a-t-on précisé, ajoutant que « la priorité sera donnée aux cultures ayant un impact prépondérant sur la substitution des importations et partant sur la réduction de nos dépenses en devises ».

Agriculture industrielle dans le Sud:

100.000 hectares mis à la disposition des investisseurs à Adrar, Ghardaïa et Ouargla

Ce projet est réalisé par la filiale de Pertamina, Pertamina International Exploration Production (PIEP), qui a conclu le dernier développement du MLN dans le bloc 405a, avec la finalisation de l'opération du forage de son 12e puits le 17 mars dernier, a précisé un communiqué du PIEP publié le samedi dernier. Le PIEP a affecté 14 millions de dollars américains au forage de chaque puits, mais il a réussi à réduire les coûts en dépensant entre 8,5 millions et 10 millions de dollars uniquement par puits, sans donner d'explications sur comment elle avait réduit ses dépenses, ce qui a entraîné une économie budgétaire estimée à 100 millions de dollars. L'entreprise a également réduit la durée du forage, passant de 55 jours par puits à une durée allant de 35 à 45 jours par puits. « Cela prouve que le PIEP a la capacité et les compétences nécessaires pour opérer à l'étranger », a déclaré le président du PIEP, John Anis, dans le communiqué, ajoutant que la production sur le terrain atteindrait un pic en 2021. L'Algérie fait partie des nombreux pays où PIEP possède des actifs à l'étranger, à l'instar du Nigéria, en Tanzanie et en Malaisie, ce qui devrait stimuler l'activité en amont de Pertamina. La production de pétrole et de gaz de Pertamina a augmenté de 1,4% en glissement annuel pour atteindre 919 millions de barils d'équivalent pétrole par jour (mboepj) au premier trimestre 2020, en grande partie grâce aux opérations de la société à l'étranger, en particulier en Algérie.

Commerce extérieur :



Rezig opte pour la spécialisation des importations

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé hier à Alger que son secteur s'attelle à la spécialisation des importations à travers l'obligation de l'opérateur du Commerce extérieur à n'importer qu'un seul et unique type de produits.

Cette spécialisation permettra une meilleure organisation du commerce extérieur dans le cadre de la nouvelle approche sectorielle qui obligera les importateurs à se spécialiser dans des familles précises de produits, et qui seront inscrites sur leur Registre de commerce, a expliqué le ministre à l'occasion de l'inauguration du nouveau siège de l'Association nationale des Commerçants et artisans (ANCA) au Palais des expositions. Il a réitéré, dans ce sens, que les produits localement fabriqués ne seront importés sauf lorsqu'il s'agit de soutenir, en volumes limités, le marché local, en cas de déficit dans la satisfaction de la demande. S'agissant de la liste des produits interdits à l'exportation, le ministre a précisé que cette interdiction était liée à la conjoncture sanitaire que traverse le pays, assurant que le secteur encourage les exportations mais pas des produits qui enregistrent un manque sur le marché local. Cette liste est modifiable suivant la conjoncture qui a motivé sa mise en place, a souligné M. Rezig avant

d'ajouter que les produits interdits à l'exportation sont les produits subventionnés, l'ail, les masques et le gel hydro-alcoolique, c'est-à-dire des besoins fondamentaux pour le citoyen. Par ailleurs, le ministre du Commerce a fait état, dans une déclaration à la presse, de l'élaboration en cours d'une feuille de route pour les opérations de commercialisation et de stockage.

La Safex reprendra du service très bientôt

La reprise des activités de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) est prévue pour bientôt dans le cadre d'un rigoureux protocole sanitaire, a annoncé le ministre. "Impactée par la pandémie, la Safex verra relancer ses activités, à savoir l'organisation des salons", a assuré M. Rezig. D'autre part, le ministre a rappelé aux commerçants l'échéance du 31 décembre prochain pour la mise en application de l'article 111 de la loi de Finances 2020 portant obligation de mettre, à la disposition des consommateurs, des instruments de paiement électronique. "Cette opération gratuite pour le consommateur contribuera à la disponibilité des liquidités dans les banques et les bureaux de poste", a-t-il affirmé. Concernant l'ouverture du nou-

veau siège de l'ANCA, le ministre a mis en avant l'importance de cette dernière en tant qu'un des instruments du secteur pour la moralisation de l'activité commerciale et l'organisation des marchés. Le ministre a saisi cette occasion pour saluer les commerçants, qui ont montré, a-t-il dit, leur sens de patriotisme durant les moments difficiles qu'a traversé le pays, qualifiant de "partenaire essentiel" les associations de commerçants et de consommateurs dans la cristallisation de la nouvelle vision du Commerce algérien. Pour sa part, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulenouar, a affiché la disposition de son organisation à œuvrer à la promotion des activités commerciales et artisanales ainsi qu'à l'accès à la numérisation économique. Il a apporté, dans ce sens, son appui à l'arrêté interministériel fixant les modalités particulières d'exercice du commerce de troc frontalier au regard de son importance dans la relance du commerce, dans la région notamment avec le Mali et le Niger. Le président de l'ANCA a mis en avant également l'impératif de la participation efficace des commerçants à la réussite des différentes manifestations économiques et à la promotion du produit national à l'étranger".

Ali B

Forage de 12 nouveaux puits de pétrole en Algérie : Pertamina réalise son premier projet de développement de la société en dehors de l'Indonésie

Le géant indonésien de l'énergie Pertamina a terminé le forage de 12 nouveaux puits de pétrole dans le champ de Menzel Lejmat North (MLN) situé dans le bassin de Hassi

Berkine en Algérie, marquant ainsi la réalisation du premier projet de développement de la société en dehors de l'Indonésie.

Abdelkader Berriche, à la Radio chaîne I : L'accord d'association avec l'Union européenne a coûté 30 milliards de dollars à l'Algérie

L'accord d'association signé entre l'Algérie et l'Union européenne a causé de lourdes pertes à l'Algérie estimées à plus de 30 milliards de dollars durant ces 15 dernières années, a affirmé le lundi 31 août 2020 l'économiste Abdelkader Berriche, dans une déclaration faite à la Radio chaîne I. « L'Algérie est vue comme un simple marché pour écouler les marchandises. Le démantèlement tarifaire a coûté au Trésor public plus de 30 milliards de dollars durant ces 15 dernières années

», estime l'économiste. Cet accord fait face à de nombreuses critiques de la part d'experts et d'économistes du pays, après 15 ans de son entrée en vigueur. En effet, plusieurs experts estiment que l'accord a été plus bénéfique à l'Union européenne et il a fait de l'Algérie un marché pour l'écoulement de ses produits sans bénéfices pour le pays, ce qui a incité le Président de la République à revoir l'accord, afin d'établir les termes d'un partenariat basé sur le principe gagnant-gagnant.

Attar exclut toute augmentation des tarifs pour les ménages, prône un réajustement des prix pour les gros consommateurs

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar s'est exprimé sur la révision des prix de l'électricité et du gaz sur le marché local. Le ministre a fait état d'un projet de révision des tarifs en cours de finalisation. Il a précisé que cette révision concernera les gros consommateurs et non pas les ménages. Le ministre a expliqué que le niveau des salaires en Algérie ne permet : « Il faut qu'on se rende compte que l'électricité et le gaz sont vendus à perte en Algérie: le prix moyen de vente du kilowattheure (électricité) est de 4,02 DA et celui de la thermie (gaz) est de 0,32 DA, ce n'est même pas 20% des prix pratiqués ailleurs! », a-t-il argué. « Il y a un projet qui va être introduit peut-être d'ici la fin de l'année, selon

Electricité et gaz :



le calendrier du gouvernement, pour revoir les tarifs », a fait savoir le ministre de l'Énergie, en précisant que cette révision des prix ne concernera pas le domestique (les ménages), notamment avec la situation économique actuelle. Selon Attar, il y a d'autres consommateurs qui devraient payer l'électricité et le gaz beaucoup plus cher. Il a cité à ce propos l'exemple d'un hôtel cinq étoiles fréquentés par des gens aisés. Il a ajouté que ce n'est pas normal que ce type de consommateur paie le même prix de l'électricité et le gaz qu'un simple citoyen. Ces prix seront donc révisés pour qu'ils soient « raisonnables », a-t-il rassuré. « Nous allons laisser les premières tranches qui concernent le domestique au même niveau. Au-delà de certaines tranches, les prix vont être multipliés par deux ou trois. Le dossier n'est pas finalisé mais il est presque prêt », a-t-il

dit. Il a souligné que le déficit Sonelgaz est supporté par le Trésor public et il n'y a pas d'autres solutions. « C'est le Trésor public qui doit soutenir Sonelgaz », a-t-il dit. Autrement dit, a-t-il expliqué, Sonelgaz « est déficitaire ». Selon Abdelmadjid Attar, la Société de distribution d'électricité et de gaz (Sadeg) a déjà bouffé son capital. « Elle est à chaque fois renflouée par le Trésor. C'est l'Etat qui est en train de supporter la différence », a-t-il dit. Sur les efforts du gouvernement en matière de raccordement des zones d'ombre en gaz et en électricité, il a expliqué que la démarche du gouvernement consistait à « doter ces villages de gaz propane et de gaz butane au lieu de continuer à doter, de gaz naturel, des lieux complètement isolés », en supportant des coûts de canalisation très élevés.

N.I

ZLECAF:

Tebboune ordonne de s'assurer de l'origine des marchandises

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, de s'assurer de l'origine africaine des biens et marchandises en circulation dans la zone de libre échange qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain «Après ratification de l'accord portant création la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et des protocoles y afférents, conformément à l'orientation stratégique de notre politique étrangère, le Président de la République a donné des orientations aux ministres concernés, sous la supervision du Premier ministre, à l'effet de tirer avantage des expériences de libre échange qu'a connue l'Algérie avec les autres ensembles régionaux». Le Président Tebboune a mis l'accent dans ce cadre sur l'impératif de s'assurer de l'origine africaine des biens et marchandises en circulation dans la zone de libre échange et dont le taux d'intégration ne doit être inférieur à 50%, pour qu'ils ne s'infiltrer pas dans le marché national, au détriment de la production locale des produits fabriqués en dehors du continent africain. Cet accord qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021 permettra aux opérateurs économiques d'accéder aux marchés africains et de tirer profit des efforts déployés par leurs pays en matière de renforcement des infrastructures du Continent, aussi bien à travers la route transsaharienne que par la modernisation du réseau ferroviaire, mais également le projet du port de centre d'El Hamdania, ce qui devra augmenter le volume des échanges commerciaux hors hydrocarbures avec le continent africain, sachant qu'il dépasse actuellement pas les 3%/an.

Moussa O / Ag

BNA:

Les produits de la finance islamique lancés à Mostaganem, Relizane et Ain Defla

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, lundi, le lancement de produit de la finance Islamique dans les wilayas de Mostaganem, Relizane et Ain Defla. Il s'agit des agences, relevant du réseau de la banque, au niveau de Mostaganem "878", de Relizane "869" et Ain Defla "268". Il sera, aussi procédé, durant cette semaine, au déploiement de cette activité sur plusieurs agences du réseau de la Banque, qui seront annoncées prochainement, a précisé la banque qui souligne que "cette démarche s'inscrit dans le cadre "d'un programme de déploiement ambitieux de la Finance Islamique sur plus de 50 agences, visant à couvrir toutes les wilayas du pays, dans les meilleurs délais". L'offre de lancement propose à la clientèle neuf (09) produits certifiés par le comité charia de la Banque et par l'autorité nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique. Il s'agit des compte chèque islamique, compte courant islamique, compte épargne islamique, compte épargne islamique "Jeunes", compte d'investissement islamique non restreint, Mourabaha immobilier, Mourabaha équipements, Mourabaha automobile et Ijara. Les détails de ces produits ainsi que les simulateurs MOURABAHA et IJARA sont disponibles sur le portail web dédié à la finance islamique au :www.financeislamique.bna.dz. Les produits de la finance islamique de la BNA seront disponibles "avant fin septembre prochain" dans 30 agences des différentes wilayas du pays, a affirmé récemment à Tébessa le secrétaire général de la BNA, Samir Tamrabet qui a indiqué que la formule de la finance islamique, approuvée récemment par le gouvernement, sera généralisée pour atteindre 217 agences de la BNA à l'échelle nationale "avant la fin de l'année 2020" avec l'objectif d'offrir aux citoyens un panel de services répondant à leurs préoccupations et moyens.

Lutte contre la désertification Relancer le projet du barrage vert



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, dimanche, de relancer le projet du barrage vert pour lutter contre la désertification vers le nord. Intervenant à l'issue de l'exposé de la ministre de l'Environnement sur la stratégie du secteur visant à assurer au citoyen un cadre de vie qualitatif en tant que priorité absolue, le président de la République a ordonné de « s'intéresser davantage à l'environnement et œuvrer en coordination avec la société civile à embellir nos villes »; « Relancer le projet du Barrage vert comme priorité pour lutter contre la désertification vers le nord ». Il a également ordonné de « coordonner les politiques de protection de l'environnement avec les différents programmes internationaux, mettre en exergue le rôle de l'Algérie dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et se conformer aux conventions internationales. » Il a ordonné de « charger le ministre délégué chargé de l'environnement saharien de se rendre au sud pour mettre en place un plan d'urgence de lutte contre la pollution au niveau des sites archéologiques et touristiques et pour l'amélioration du réseau d'assainissement », et aussi d'« inculquer la culture environnementale aux enfants dans les écoles, le défi d'aujourd'hui ayant une dimension éducative et civilisationnelle. »

MÉDICAMENTS : Réduire la facture d'importation de 400 millions de dollars d'ici fin 2020

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des orientations afin de réduire la facture des importations de médicaments de 400 millions de dollars d'ici la fin de l'année en cours. Au cours de sa présidence de la réunion, du Conseil des ministres, qui s'est tenue ce dimanche par visioconférence, le chef de l'Etat a ordonné d'accompagner le groupe pharmaceutique Saïdal, pour retrouver son leadership dans la production de médicaments et récupérer sa place et sa part précédente sur le marché national, qui était de 30% avant de passer à 10% en raison du favoritisme en faveur de l'importation. Le président a ordonné aussi pour donner la priorité à l'augmentation de la production nationale de l'industrie pharmaceutique. Selon un communiqué de la présidence de la République, « le marché des médicaments en Algérie doit s'adapter à la nouvelle démarche économique qui vise à encourager la production nationale, en fournissant des devises et en prenant soin de la santé des citoyens ». Selon la même source, le président de la République a ordonné d'offrir à l'Agence nationale pour l'industrie pharmaceutique placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique le pouvoir de contrôler et de réguler le marché et le développement de l'industrie pharmaceutique. Tebboune a ordonné aussi d'ajouter un article dans le projet de loi présenté pour discussion afin de surveiller le stock de médicaments pour empêcher l'importation aléatoire des médicaments périmés, ou celles qui est stockée au lieu d'être détruits. Le président a également ordonné, lors du conseil des ministres, de faire face aux laboratoires et les lobbies impliqués dans l'importation clandestine de médicaments, pour nuire à la production nationale et la contrebande de devises fortes et se concentrer sur l'accompagnement des jeunes et les entreprises émergentes dans l'industrie des produits pharmaceutiques afin de les encourager dans et l'exportation de leurs produits. Le chef de l'Etat a aussi demandé de renforcer le contrôle et la coordination avec les pays voisins, notamment au sud, pour faire face aux trafics des passeurs des stupéfiants et les drogues qui sont parfois utilisés comme une arme pour déstabiliser les Etats.

Yasmine Derbal / Ag

de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ



Cancer de la prostate : L'alimentation est bien un facteur de risque

En analysant de près trois profils alimentaires sensiblement différents, une équipe de recherche canadienne montre une association entre les mauvaises habitudes alimentaires et la survenue d'un cancer de la prostate. Une conclusion qui prouve une nouvelle fois que la composition de l'assiette, en privilégiant les aliments d'origine végétale, est l'un des principaux facteurs de risques évitables de cancer.

En analysant de près trois profils alimentaires sensiblement différents, une équipe de recherche canadienne montre une association entre les mauvaises habitudes alimentaires et la survenue d'un cancer de la prostate. Une conclusion qui prouve une nouvelle fois que la composition de l'assiette, en privilégiant les aliments d'origine végétale, est l'un des principaux facteurs de risques évitables de cancer. Entre autres facteurs de risque possibles, de plus en plus d'études soupçonnent que l'alimentation est un élément important dans l'apparition du cancer de la prostate, comme c'est d'ailleurs le cas pour les maladies cardiovasculaires, le diabète et l'obésité. Grâce aux données d'une enquête menée à Montréal entre 2005 et 2012, une équipe de chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) a pu démontrer qu'il existe bel et bien une relation entre les habitudes alimentaires et l'apparition de cette maladie, qui se situe au 1er rang des cancers chez l'homme nettement devant les cancers du poumon et du côlon-rectum, dans une étude publiée dans le journal *Nutrients*. Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont identifié trois profils alimentaires principaux : alimentation saine, occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucreries et

boissons. Le premier modèle d'alimentation se caractérise par une forte consommation de fruits, de légumes et de protéines végétales (tofu et noix). Le modèle occidental salé et alcoolisé comprend plus de viandes et de boissons comme la bière et le vin. Le troisième modèle se distinguait par une forte consommation de pâtes, de pizzas, de desserts sucrés et de boissons gazeuses. L'étude tenait compte de l'âge, de l'ethnicité, de l'éducation, des antécédents familiaux et de la date du dernier dépistage de cancer de la prostate.

Ne pas miser sur un seul aliment mais sur tout un régime alimentaire

Les analyses ont permis d'identifier une association entre une alimentation saine et une diminution du risque de cancer de la prostate. À l'inverse, l'adoption d'un modèle occidental avec sucreries et boissons était associée à un risque plus élevé et semblait favoriser des cancers plus agressifs. L'analyse n'a toutefois pas montré d'association claire entre l'alimentation occidentale avec sel et alcool et le risque de développer la maladie. Contrairement à l'approche couramment utilisée dans les enquêtes épidémiologiques qui étudie un seul nutriment ou un seul groupe d'aliments à la fois, les chercheurs ont préféré considérer un profil ali-

mentaire plus large pour effectuer leur collecte d'informations. La raison est simplement liée au fait qu'il n'est pas facile d'isoler l'effet d'un seul nutriment. « Par exemple, les aliments riches en vitamine C, comme les agrumes, favorisent l'absorption du fer. Quant au calcium, il est souvent consommé à travers des produits laitiers qui contiennent aussi de la vitamine D », explique la Pr Marie-Élise Parent qui a participé à l'étude.

Alimentation, âge et génétique : les trois principaux facteurs de risque

Au *Huffington Post Canada*, les chercheurs soulignent par ailleurs que le risque concerne tout particulièrement les hommes qui ne préparent pas leurs repas car ces derniers sont plus souvent des consommateurs d'aliments transformés ou de plat préparé. « Nous soupçonnions depuis longtemps que l'alimentation pouvait jouer un rôle dans le développement du cancer de la prostate, mais il s'est avéré difficile de comprendre quels facteurs seraient spécifiquement impliqués », ajoute la Pr Marie-Élise Parent. « Cette étude, qui se penche sur les habitudes alimentaires dans leur ensemble, est révélatrice ». Les chercheurs espèrent que ces conclusions aideront à établir des stratégies de prévention pour ce cancer.

Bonne nouvelle, Le chocolat est vraiment bon pour le cœur



Pour les petits comme pour les grands, le chocolat est un produit très apprécié. Selon une étude publiée par la Société européenne de cardiologie, ce dernier serait bénéfique pour la santé cardiaque et plus précisément pour les artères coronaires. A condition toutefois de limiter les quantités : une fois par semaine serait suffisant. Si le chocolat avant tout synonyme de plaisir et de convivialité, on lui prête par ailleurs de nombreuses vertus car cet aliment dégusté par excellence ou en fin d'année se classe parmi les meilleurs pour aider à lutter contre les radicaux libres.

Une étude menée par des chercheurs du Baylor College of Medicine (Texas) et publiée dans l'*European Journal of Preventive Cardiology* (une revue de la Société européenne de cardiologie) donne une autre une bonne raison d'en profiter : elle suggère que consommer du chocolat au moins une fois par semaine est lié à un risque réduit de maladie cardiaque. Plus précisément, le chocolat aiderait à garder les vaisseaux sanguins du cœur en bonne santé. « Dans le passé, des études cliniques ont montré que le chocolat est bénéfique à la fois pour la pression artérielle et la muqueuse des vaisseaux sanguins. Je voulais voir si cela affecte ou non les vaisseaux sanguins alimentant le cœur (les artères coronaires). Et si c'est le cas, est-ce bénéfique ou nuisible ? », explique le Dr Chayakrit Krittanawong qui a mené l'étude.

Mieux vaut privilégier la qualité que la quantité

Leur analyse a inclus six études avec un total de 336 289 participants qui ont déclaré leur consommation de chocolat. Au cours d'un suivi de près de neuf ans, 14 043 participants ont développé une maladie coronarienne et 4 667 ont eu une crise cardiaque (lorsque la maladie coronarienne progresse et que le flux sanguin vers le cœur est soudainement bloqué). Les scientifiques ont constaté que le fait de consommer du chocolat plus d'une fois par semaine était associé à une diminution de 8% du risque de maladie coronarienne par rapport à une consommation moindre. La raison est déjà connue : le chocolat est très riche en molécules antioxydantes. « Le chocolat contient des nutriments sains pour le cœur tels que les flavonoïdes, les méthylxanthines, les polyphénols et l'acide stéarique qui peuvent réduire l'inflammation et augmenter le 'bon' cholestérol (lipoprotéine de haute densité aussi appelé cholestérol HDL) », ajoute le Dr Krittanawong. En effet, ce « bon » cholestérol (par opposition au cholestérol LDL dit « mauvais cholestérol ») a pour rôle d'empêcher la formation de plaques d'athérosclérose sur la paroi des artères : il apporte au foie le surplus de cholestérol accumulé dans les organes afin qu'il y soit éliminé.

Pour comprendre le risque d'obésité, le tour de taille est tout aussi important que l'IMC

Des chercheurs ont fait valoir dans une récente étude que le tour de taille, une simple mesure de l'adiposité abdominale, devrait être considéré comme un signe vital important pour classer l'obésité au même titre que l'indice de masse corporelle. Actuellement, cette mesure n'est pas systématiquement réalisée auprès des patients. L'indice de masse corporelle (IMC) est une mesure de référence du poids par rapport à la taille couramment utilisée pour estimer le surpoids et l'obésité chez l'adulte. Il s'agit de l'unité de mesure du surpoids et de l'obésité la plus couramment utilisée car chez l'adulte l'échelle est la même quel que soit le sexe ou l'âge du

sujet : plus il augmente et plus les risques liés à l'obésité sont importants. Ainsi, la hausse de l'IMC est un facteur de risque majeur pour certaines maladies chroniques telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète et même certains cancers. Il y a surpoids quand l'IMC est égal ou supérieur à 25 et il y a obésité quand il est égal ou supérieur à 30. Mais, comme l'explique l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « il donne toutefois une indication approximative car il ne correspond pas forcément au même degré d'adiposité d'un individu à l'autre. ». Si le tour de taille est trop élevé, il est alors associé au développement des complications métaboliques

(comme le diabète, l'augmentation du cholestérol et/ou des triglycérides dans le sang) et cardiovasculaires. Récemment une vingtaine de scientifiques du monde entier ont publié une étude présentant des preuves que les professionnels de santé devraient mesurer régulièrement le tour de taille, ainsi que l'IMC pour évaluer et gérer correctement la santé liée à l'obésité. Mais il s'agit d'un « signe vital » encore sous-utilisé bien qu'utile pour évaluer la santé d'une personne, estiment ces experts. Ces derniers affirment que la perte de poids dans ce domaine est un moyen important de réduire le risque de rencontrer des problèmes de santé liés à l'obésité.

Entrepreneurs, gardez confiance !



Tout nous incite aujourd'hui à nous décourager. Les unes des médias multiplient les annonces de licenciements massifs. Pourtant, l'adage veut que ce sont dans les périodes de grand instabilité que les idées innovantes jaillissent car l'être humain a inscrit dans son ADN la survie mais aussi une qualité qui est parfois latente la confiance en soi. La confiance est si capitale que les organismes de formation remplissent leurs programmes de nombreux stages pour la développer, l'acquiescer ou la maintenir quand les circonstances conduisent les personnes à une impasse. La confiance en soi est une forme de sérénité intérieure solide qui fait que, quoiqu'il arrive, nous savons que nous saurons rebondir. Ce sentiment nous permet de défendre avec conviction nos produits et notre entreprise et nous donne envie d'oser et de prendre des risques. Au départ, tout entrepreneur semble posséder cette dose de confiance en lui nécessaire pour oser se lancer dans la création d'entreprise. Le problème vient ensuite : comment garder cette confiance aux différents stades de la création et du développement, face aux fausses pistes, aux difficultés d'ordres divers et aux confrontations décoiffantes ?

Se définir un objectif et avancer vers lui

Amis entrepreneurs identifiez votre bonne étoile et suivez-la ! Cette étoile n'est autre que votre motivation profonde. Celle-ci vous donne le cap à suivre. Ce cap doit ensuite être décliné en objectifs réalistes qui s'associent à un plan d'action et des indicateurs de résultat mesurables. Entraînez-vous au début sur des objectifs à court terme. Vérifiez que les objectifs sont cohérents avec le cap que vous vous êtes fixé. Fêtez les succès chaque fois que vous atteignez vos objectifs. Prenez le temps de recenser tout ce qui a bien fonctionné et de tirer les leçons des « fausses pistes » qui ont émergé. S'habituer à agir selon cette attitude mentale s'avère très efficace et vous servira énormément pour la suite. Anticipez ! Vous pourrez avoir confiance en votre capacité à réagir si vous savez où vous mettez les pieds. Avant un rendez-vous (en entreprise ou sur un salon), préparez-vous sur le plan technique en définissant vos objectifs, mais aussi sur le plan des émotions. Intéressez-vous à votre interlocuteur et à son cadre d'activité. Les réseaux sociaux sur le net ou les sites d'entreprise fournissent des informations précieuses. La batterie émotionnelle est souvent le maillon faible de l'entrepreneur ! Il ou elle n'aime pas être freiné(e) dans son enthousiasme et peut, dans ce cas, passer par toutes les couleurs de l'arc en ciel : de la rancœur la plus vive à la tristesse la plus profonde. Particulièrement au moment où les moteurs sont à fond, et où, à cause de je ne sais quels grains de sable extérieurs, la fusée ne décolle pas ! Résultat : le fameux stress négatif fait son entrée et vous ne

savez plus où vous en êtes de vos talents.

Des méthodes de relaxation pour développer la confiance -Pour éliminer ce stress : respirez, bougez, chantez !

Le meilleur exutoire du stress reste le sport, sous toutes ses formes. Pour un effet optimal, l'exercice physique est à pratiquer plus d'une demi-heure par jour. Fiez-vous en au coach sportif : l'exercice physique et plus particulièrement les sports d'équipe développent l'estime de soi ! Essayez aussi le stretching, 5 minutes par jour au réveil : bénéfices garantis ! Côté respiration : voici une technique de chanteur lyrique qui permet d'affirmer sa voix et sa personnalité avant un entretien important ou une présentation en public. En position debout, un bras levé vers le plafond, paume de la main parallèle au plafond, inspirez en gonflant le ventre puis expirez le plus longtemps possible en émettant un sifflement et en tendant la paume de la main à plat le plus près possible du plafond. Répétez cela 3 fois. Côté cœur : essayez la Cohérence cardiaque, cette méthode basée sur le contrôle de la respiration et l'intelligence des émotions. Celle-ci redonne du tonus aux relations cœur-cerveau, permettant de réduire son stress et de développer sa performance professionnelle. Autre solution très efficace : prenez un professeur de chant ou entrez dans une chorale ! Vous en ressentirez un plaisir partagé et beaucoup de bien-être. Toutes ces pauses physiques agissent comme des boosters pour le chef d'entreprise : elles permettent aux créateurs de traverser les moments de déserts et aux chefs d'entreprise chevronnés d'affronter avec plus de sérénité les difficultés quotidiennes.

-Entrepreneurs ne restez pas seuls !

Pour avoir confiance en soi, il faut rester branché sur les autres et sur le monde. Rester seul, revient souvent à rester dans ses croyances, avec une grande anxiété. Développez vos radars, votre curiosité des autres, des lieux et vous gagnerez de l'assurance. Partagez votre projet avec d'autres. Présentez vos activités, vos préoccupations et demandez des retours. Cela sera l'occasion de relativiser, de prendre du recul, de lever la tête du guidon et d'entendre des perceptions différentes de la sienne de son projet. Se confronter aux autres correspond à oser regarder les choses en face pour agir à bon escient. Incubateurs, pépinières, clubs d'entrepreneurs, réseaux de dirigeants, associations et formations sont des lieux privilégiés pour de tels échanges. Conscients que la confiance en soi se développe à travers les échanges, la convivialité, l'échange, la proximité et l'entraide sont les valeurs qui définissent les clés de réussite des relations entrepreneuriales. La confiance en soi, sans croyances limitantes, permet d'être ouvert aux opportunités et de les saisir. C'est là que se trouve l'avenir de l'entrepreneur !

Pourquoi utiliser LinkedIn pour votre entreprise ?

S aujourd'hui les entrepreneurs ont bien compris l'importance des réseaux sociaux notamment Instagram ou Twitter pour communiquer et promouvoir leur entreprise, ils sont encore beaucoup à se désintéresser des plateformes professionnelles. Pourtant ce sont des outils indispensables pour les femmes et hommes issus de métiers et de secteurs d'activités très variés afin d'accroître leur réseau et développer leur business. LinkedIn est le plus grand réseau social professionnel au monde et aussi le plus ancien. Créé en 2003 par cinq fondateurs, dont Reid Hoffman puis racheté par la multinationale informatique Microsoft en 2016, il compte actuellement plus de 600 millions d'utilisateurs dans le monde, mais bien loin des milliards d'utilisateurs de Facebook et YouTube. Voici les raisons pour lesquelles il est important d'utiliser cette plateforme pour vous et votre société.

- LinkedIn est un réseau social professionnel créé en 2003, conçu pour aider les professionnels et entrepreneurs à élargir leur réseau professionnel, à trouver de nouvelles opportunités ou à développer leur image de marque. En 2019, LinkedIn reste et conforte sa position de réseau professionnel leader mondial pour donner de l'ampleur à votre activité.

LinkedIn dans le monde

- 660 millions de membres inscrits en 2019
- 303 millions d'utilisateurs actifs par mois en 2019
- La 13ème place dans le top 20 des meilleures plateformes en 2019
- Plus de 2 nouveaux inscrits par seconde !
- 24 langues disponibles et une présence dans plus de 200 pays et territoires

Les utilisateurs

LinkedIn rassemble une grande diversité de profils différents. Sur l'ensemble des utilisateurs dans le monde, LinkedIn c'est :

- 55% d'hommes
- 44% de femmes
- Un âge moyen de 44 ans
- 46 millions d'étudiants et de jeunes diplômés
- Plus de 30 millions d'entreprises inscrites
- Avec 17 minutes passées en moyenne par mois sur le réseau
- Plus de 70% des membres se trouvent en dehors des USA

Si LinkedIn est loin des milliards d'utilisateurs des autres réseaux sociaux, elle suscite de plus en plus d'engouement et offre aux entreprises, des avantages non négligeables. Augmentation de la visibilité, de la notoriété ou du réseautage, autant de raisons pour l'entrepreneur et son entreprise d'utiliser cette plateforme.

Attirer les clients et talents via un profil ou une page

En créant votre profil professionnel ou votre page entreprise sur LinkedIn, vous pourrez gagner en visibilité en améliorant votre référencement naturel sur les moteurs de recherche comme Google, vous disposez de leads (contacts enregistrés auprès de clients potentiels, ndlr), vous renforcez votre identité numérique et pouvez recruter de potentiels talents dans votre société. Il est alors primordial avec son profil personnel de préciser sa mission, ses passions professionnelles ou ses aspirations, le but étant d'attirer l'attention des autres membres et de leur donner envie de s'intéresser à votre firme. Il faut réaliser une biographie courte mais précise afin d'expliquer concrètement qui vous êtes et ce que vous faites. Le profil doit être également bien rempli, car selon plusieurs études, vous avez quarante fois plus de chance de recevoir de nouvelles opportunités si vous indiquez de nombreuses informations et publiez du contenu. En effet, la plateforme permet de publier et partager des posts ou des articles. Une façon de vous positionner en tant qu'expert auprès de la communauté. La page entreprise est également un élément important pour entrer en contact avec des collaborateurs, des investisseurs et des clients. Elle permet de réunir tous vos salariés membres de LinkedIn sous une seule entité et d'améliorer la notoriété de votre firme. De plus, vous pouvez y intégrer des offres d'emploi et y poster des informations importantes concernant vos produits ou services. Selon une étude d'IDC (International Data Corporation, groupe mondial de conseil et d'études sur les marchés des technologies de l'information, ndlr) 50% des acheteurs B2B utilisent le réseau social pour prendre des décisions d'achat et sont susceptibles de le faire, auprès d'une entreprise avec laquelle ils sont abonnés.

Améliorer son réseau et son expertise avec les groupes

L'un des intérêts essentiels de LinkedIn pour les entrepreneurs et leur société se place majoritairement dans la multitude de contacts qu'ils peuvent nouer avec des confrères, des clients ou encore des collaborateurs. La possibilité de créer des groupes permet de fédérer des personnes au sein de la communauté, afin de discuter et d'échanger sur les tendances et les évolutions d'un marché de nouer des liens d'affaires ainsi que de proposer son expertise sur un sujet donné. Si vous mettez en place votre propre groupe consacré à votre activité ou votre entreprise en proposant des débats ou des commentaires entre membres, vous suscitez l'intérêt et l'attention de tous sur votre savoir-faire. Ils voudront en savoir plus et voire même souhaiteront acheter votre service ou votre produit. Ces groupes comme « A Startup Specialists Group », « Band of Entrepreneurs » et « Digital Marketing » sont également des éléments importants pour améliorer et développer votre entreprise. Le premier composé de 284 541 membres s'adresse aux start-up avec des conseils d'investisseurs et de mentors pour mettre en place un crowdfunding, instaurer de meilleures pratiques commerciales ou gérer un réseau professionnel. Le deuxième, avec 26 677 membres, apporte un soutien sur des sujets complexes comme le juridique, les ressources humaines et les nouvelles technologies.

Mots Codés

Dans chaque carré de couleur figure un mot. Trouvez une anagramme de ce mot correspondant à l'une des définitions sous la grille (exemple au centre : TROMPE pour l'indice 14). Inscrivez, dans le cercle, le numéro de la définition du mot recherché. Reportez ensuite l'initiale du mot trouvé, ici le T, dans les cases numérotées de l'échelle de décodage. Vous y terminez une citation de Philippe Bouvard : « Tout corps humain plongé dans un bain..... ». A la fin, en additionnant les chiffres des définition, il vous faudra totaliser 65 sur toutes les lignes, les colonnes et les grandes diagonales de ce carré magique consacré au corps humain.

RENNAIS ○ -----	ORGUE ○ -----	RARETE ○ -----	POLIS ○ -----	USURE ○ -----	=65
ZEN ○ -----	ENTIER ○ -----	ALGINE ○ -----	DISSOCIENT ○ -----	LAGUNE ○ -----	=65
BUTE ○ -----	ENVIE ○ -----	PROMET 14 TROMPE	NIER ○ -----	DURAI ○ -----	=65
RUINE ○ -----	CADUQUE ○ -----	PALPERAI ○ -----	NIOLE ○ -----	SIRI ○ -----	=65
FUMER ○ -----	CHINOIS ○ -----	CEDAIS ○ -----	COCHERE ○ -----	COMATES ○ -----	=65
=65	=65	=65	=65	=65	=65

1. Post mortem, elle permet de voir tous les organes. 2. Cette poche est remplie de sucs gastriques. 3. Digestif, il va de la bouche à l'orifice du rectum. 4. C'est une couleur de globule. 5. Respiratoire, il comprend notamment les poumons et le diaphragme. 6. Elle transporte le sang en direction du cœur. 7. Elle conduit le sang du cœur vers les autres tissus. 8. C'est la troisième partie de l'intestin grêle. 9. Cet organe du goût porte les papilles. 10. C'est l'os le plus long du corps humain. 11. Cette membrane est percée en son centre d'un orifice, la pupille. 12. Il est utile à la respiration et à la phonation. 13. C'est la partie de l'os iliaque où s'emboîte l'os de la cuisse. 14. D'Eustache, elle relie l'oreille au rhinopharynx. 15. Ils s'horripilent pour donner la chaire de poule. 16. Aminés, ils sont huit essentiels à notre organisme. 17. C'est un filtre et un organe d'élimination des toxines. 18. Elle s'écoule des pores lors d'un effort. 19. Elle est stockée dans la vessie. 20. C'est l'organe sensible de la vision, à cônes et à bâtonnets. 21. Ces orifices permettent d'inspirer l'aire. 22. Du vestibule ou de la cochlée, c'est un petit canal osseux. 23. Ce médecin grec soigna les gladiateurs et les empereurs. 24. C'est une illustration anatomique d'un corps dépouillé de sa peau. 25. Cet os fait face à l'ulna ou cubitus.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 T 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

ES Sétif

Raouf Salim Bernaoui,
premier candidat
à la présidence

Lex-ministre de la Jeunesse et des Sports et président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Salim Bernaoui, a annoncé lundi sa candidature pour le poste de président du Comité olympique et sportif algérien (COA) dont l'assemblée générale électorale (AGE) aura lieu le 12 septembre au siège de l'instance olympique à Ben Aknoun (Alger). "C'est avec beaucoup d'humilité et un grand sens des responsabilités que j'ai l'honneur de vous annoncer ma candidature à la présidence de notre comité national olympique.", a écrit Bernaoui sur sa page Facebook. Et d'ajouter : "Comme vous le savez notre instance est passée ces derniers mois par une période de fortes turbulences, marquée par de nombreux dépassements et par un ternissement important de son image et de sa réputation. Il est temps aujourd'hui de retrouver de la sérénité et de réconcilier la famille sportive et olympique algérienne." Le programme de Bernaoui s'articule autour de 33 actions à mettre en application progressivement pour "la construction d'un comité olympique actif, moderne et au service des sportifs." Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur du Comité olympique et sportif algérien, le dépôt de candidature est prévu 8 jours avant l'AG électorale. Le président élu à la tête du COA, le 12 septembre 2020, aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux olympiques JO-2021 de Tokyo. Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales ordinaire et électorale.

Ligue 1 JS Kabylie

Les Canaris à pieds d'œuvre
à Akbou

Après un arrêt de presque 6 mois dû à la pandémie du Covid-19 qui secoue le monde, l'heure et à la reprise pour les Kabyles. Un mois après la décision du Bureau fédéral d'arrêter définitivement l'exercice écoulé où la JSK a terminé à la 4e place, la reprise du boulot a eu lieu avec un effectif légèrement remanié avec l'arrivée de cinq nouvelles recrues. Il s'agit d'Ageib, Haddouche, Kerroum, Fellahi et Chikhi. En outre, pas moins de 8 joueurs ne feront pas partie de l'effectif de la prochaine saison, à savoir Saâdou, Benchirifa, Zeghdane, Addadi, Banouh, Iratni, Tafni et Renai. La JSK version 2020/2021 entamera donc sa première partie du travail estival aujourd'hui et ce, jusqu'au 10 ou le 11 septembre à Akbou. Lors de la prise de contact avec les joueurs, la direction leur a expliqué le plan d'organisation des entraînements et leur a fait savoir qu'ils ne manqueront de rien. Les Akbouciens, fervents supporters de la JSK, sont également prêts à accueillir les Canaris du Djurdjura, car même les autorités locales sont depuis quelques jours mobilisées pour préparer la venue des camarades de Hamroune dont la présence honore toute la région. Après avoir programmé l'entame du stage samedi passé, la direction kabyle était dans l'obligation de décaler la date de reprises suite à une demande du staff médical, à sa tête le Dr Ahmed Djadjoua, qui insiste sur la nécessité de faire subir des tests à tous les joueurs avant ce stage de préparation.

Ligue 1 : ES Sétif :
Les dirigeants montent
au créneau

La polémique continue à propos de la participation de l'Entente de Sétif à la Ligue des champions d'Afrique, octroyée par la LFP au Mouloudia d'Alger. La situation semble très confuse et aucune solution n'est dans l'air si l'on se base sur les positions arrêtées des parties en litige. Du côté du Doyen, on estime que « le MCA n'a rien à avoir dans cette affaire puisque nos joueurs se sont bel et bien présentés sur le terrain en compagnie du trio d'arbitres ». En fait, la faute incombe à la LFP qui a pris une décision suicidaire en s'acharnant à maintenir la programmation du derby algérois, bafouant ainsi la réglementation. Que fera Abdelkrim Medouar pour trouver une solution à cet épineux problème ? Les décisions du TAS de Lausanne ont tout chamboulé et cela a fini par susciter la réaction de l'ESS, du CSC et de la JSK. La responsabilité de la LFP, pour avoir pris le risque de maintenir le fameux derby et ignoré les réclamations de l'USMA, est entièrement engagée. Là, la FAF peut se disculper du fait que le PV d'Ouargla et les propos tenus par le président de l'instance fédérale à la radio sont en sa faveur tout en enfonçant la LFP. Alors

qui assumera cette grosse bévue et ses conséquences ? L'ESS, qui avait terminé seconde derrière le CRB, a été déclassée par décision de la FAF lors de la réunion de son bureau fédéral du 29 juillet qui avait tranché en faveur du MCA, en se référant au coefficient relatif au nombre de points sur l'ensemble des matchs joués. La commission de recours a débouté les Sétifiens, arguant qu'elle n'a pas la compétence pour traiter ce genre d'affaires liées aux litiges portant sur les résolutions des instances. Ne s'avouant pas vaincus et forts de leurs arguments, les responsables de l'ESS ont déposé au niveau du TARLS (Tribunal algérien de résolution des litiges sportifs), qui devra statuer sur cette affaire lors de sa prochaine réunion. Passant à la vitesse supérieure, le conseil d'administration de l'ESS demande l'application des décisions du Tribunal arbitral du Sport de Lausanne pour défalquer trois points au MCA et permettre au club sétifien de participer à la Ligue des champions d'Afrique, selon un communiqué publié par la SSPA / Black Eagles. Faisant référence à la décision du TAS de Lausanne relative au match USMA - MCA qui a donné gain de cause aux Usnistes, la direction de l'Entente demande à la

commission de discipline de la LFP et à la FAF de défalquer 3 points au MCA, afin que l'ES Sétif dispute la Ligue des champions. L'administration de l'ESS tient à préciser dans son communiqué qu'elle a suivi toutes les procédures légales pour récupérer la deuxième place, demandant ainsi à la LFP et la FAF d'éviter toute nouvelle transgression en utilisant l'indice comme précisé dans le communiqué de la FAF du 27 juillet dernier pour départager le MCA et l'ESS qui ont comptabilisé le même nombre de points. Selon notre source, dans le cas d'un avis défavorable, l'ESS se verra obligée de solliciter le TAS de Lausanne. La FIFA va encore se pencher sur ces nouvelles données soulevées par l'ES Sétif ! Après les dossiers de litiges des joueurs et entraîneurs étrangers, voilà qu'une nouvelle mascarade vient défrayer la chronique. Au vu de toutes les données, la situation semble ingérable. Il est clair que le MCA ne va pas abandonner sa deuxième place dans la mesure où ses dirigeants sont convaincus que leur club n'est concerné ni de près ni de loin par cette bourde. L'ESS est dans son droit le plus absolu de revendiquer ses droits. Et si demain la JSK et le CSC décidaient de se mettre de la partie ? Un vrai casse-tête !

COA: Meridja : « Les meilleures conditions seront réunies
pour une AG électorale sereine »

Les travaux de l'Assemblée générale (AG) électorale du Comité olympique et sportif algérien (COA), auront lieu au siège de l'instance à Ben Aknoun (Alger), le samedi 12 septembre 2020, dans "d'excellentes conditions", a indiqué le président par intérim, Mohamed Meridja. " Le COA réunira les meilleures conditions pour la tenue, dans une totale sérénité, de l'AG électorale qui doit être tout d'abord, une rencontre conviviale entre les acteurs du mouvement sportif national, mais aussi une occasion pour les retrouvailles après plus de cinq mois de confinement en raison de coronavirus", a déclaré Mohamed Meridja. La date de la tenue de l'AGE a été retenue par l'instance olympique, juste après l'annonce, par les autorités gouvernementales, de la levée des mesures de suspension des activités statu-

taires des structures d'organisation des assemblées générales. " On a effectué une simulation à la salle de conférence du COA pour arrêter le plan du déroulement de la réunion et voir si elle convient pour accueillir les quelques 70 participants aux travaux de l'AGE. C'est fait, le dispositif est prêt, en prenant en considération toutes les mesures sanitaires d'accompagnement nécessaires et exigées pour la reprise des activités sportives", a assuré le président par intérim du COA. Entre autres dispositions prises par la COA, mettre à la disposition des participants des masques de protection, le nettoyage et la désinfection des lieux, les gels hydro alcooliques à l'entrée de la salle et du siège du comité...etc." On fera en sorte que les travaux de l'AGE se déroulent dans une sérénité totale, qui permettra aux membres

votants de choisir en toute quiétude, le futur président du Comité olympique et Sportif algérien", a conclu Mohamed Meridja. Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur du Comité olympique et sportif algérien, le président élu à la tête du COA, le 12 septembre 2020, aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux olympiques JO-2021 de Tokyo. Il est à rappeler qu'après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer les prochaines Assemblées générales ordinaire et électorale.

Cinéma

Le déclin du «Hollywood arabe»
accentué par la pandémie

Déjà en déclin depuis plusieurs décennies, l'industrie égyptienne du cinéma, autrefois surnommée «Hollywood du monde arabe», vient de subir un nouveau coup dur avec des salles obscures désertées pour cause de pandémie de nouveau coronavirus. De Damas à Baghdad, en passant par Alger, la culture cinématographique égyptienne a longtemps dominé et influencé le monde arabe. Durant cet âge d'or survenu au milieu du siècle dernier ont émergé des artistes de renom comme les acteurs Gamil Ratib, Omar Sharif ou le réalisateur Youssef Chahine. Puis le déclin a commencé notamment avec le retrait des subventions étatiques dans les années 1970 et la production de films commerciaux de qualité moindre. Le public a également fui les salles égyptiennes dans les années d'instabilité politique qui ont suivi la révolte populaire de 2011 et la chute du président Hosni Moubarak. Mais selon les professionnels du secteur, la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus a des répercussions sans précédent. «Cette année a marqué de grandes pertes pour l'industrie du cinéma égyptien», affirme à l'AFP l'acteur Sherif Ramzy. Les salles de cinéma, qui ont fermé en mars en raison de la pandémie de la Covid-19, ont commencé à rouvrir timidement au début de l'été, le gouvernement imposant une capacité de 25% seulement. Et les sorties des films ont été retardées de même que les tournages.

Arrêt complet

«L'industrie était complètement à l'arrêt pendant environ quatre mois», explique M. Ramzy, estimant que la réouverture partielle des salles n'a pas aidé «à relancer la machine». Un seul film est sorti cet été pendant les fêtes de l'Aïd al-Adha, une comédie intitulée Al-Ghassala (La machine à laver). En temps normal, six ou sept films sortent à cette période de l'année. Près de 100 000 cas de nouveau coronavirus ont été détectés en Égypte selon les statistiques officielles et des experts médicaux craignent, comme ailleurs, l'arrivée d'une deuxième vague dans ce pays de 100 millions d'habitants. Plusieurs personnalités égyptiennes, parmi lesquelles des acteurs de premier plan, ont été

testées positives au nouveau coronavirus après les tournages des traditionnelles séries du Ramadhan en avril. En juillet, l'actrice Ragaa al-Guiddawi est décédée à 81 ans des suites de la maladie Covid-19. Les plateaux de tournage, qui peuvent contenir plus d'une centaine de personnes, se sont partiellement vidés. Les maquilleuses ou les costumiers, obligés d'avoir des contacts physiques, n'ont pu poursuivre leur activité. Selon le Centre égyptien pour les études économiques (ECES), le secteur compte au moins un demi-million d'employés dont 40% sont permanents. «Nous avons payé le personnel pendant des mois et n'avons eu aucun revenu», affirme M. Ramzy, qui dirige une compagnie de production. Les revenus du secteur ont atteint 60 millions d'euros pour 33 films l'an dernier, selon l'ECES. Malgré la baisse des recettes, le cinéma égyptien reste le premier dans le monde arabe «en termes de revenus», selon la même source. «Les prévisions pour 2020 sont bien moindres», déplore le producteur Mohamed Hefzy. «Nous allons devoir attendre le retour complet à la normale, peut-être l'année prochaine».

Plateformes en ligne

Partout dans le monde, le confinement a contraint les cinéphiles à se tourner vers les services en ligne. En Égypte, ils ont choisi en majorité l'application Watch iT, lancée l'année dernière. En mars, «le service a vu une forte hausse des abonnements avec plus de 30% d'utilisateurs journaliers», explique à l'AFP Moustapha Bekheet, un des responsables de Watch iT, en évoquant une hausse des utilisateurs de «plus de 89%» pendant le Ramadhan. Durant le mois de jeûne musulman, le service, qui possède déjà les droits pour plus de 65 000 heures de contenu en ligne, a acquis de nouveaux droits, notamment pour des séries TV. Selon M. Hefzy, la transition vers les plateformes en ligne est «un développement naturel, que la Covid-19 n'a fait qu'accentuer». Ces plateformes couvrent les pertes pour les producteurs pendant la pandémie, ajoute-t-il, tout en reconnaissant qu'elles ne «peuvent pas remplacer les salles de cinéma». «L'expérience du cinéma reste unique et importante, elle devrait être préservée».

R.C

Festival réel du portail
numérique du court métrage
en avril prochain
Malika Bendouda donne
son feu vert

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a donné son feu vert pour l'organisation d'un festival réel du portail numérique du court-métrage qui aura lieu au mois d'avril 2021, et ce après les explications fournies par le directeur et le créateur de ce festival, Dalil Belkhouider qui a déclaré que «la manifestation virtuelle a accueilli les amoureux du 7ème art de différentes wilayas et même émanant de pays européens et africains. En effet, il est à noter que l'organisation de la 5ème édition a obtenu un écho révélateur parmi la population et les participants. Annaba, ville de la beauté, de saint Augustin, mais aussi la ville de tous ces jeunes qui ont perdu espoir en ayant recours à l'émigration, mérite mieux que ça...c'est ce qui nous amène à donner une autre image de la citoyenneté et à redonner espoir aux jeunes». Et de souligner: « Dans cette optique, nous avons envisagé cette initiative qui a pris la forme d'un festival mensuel en Algérie et au Maghreb. Nous avons reçu de nombreux appels via les réseaux sociaux (facebook) du monde entier et on se retrouve aujourd'hui avec près de 7000 abonnés. À ce titre, nous sollicitons l'organisation réelle de cette manifestation une fois par année.» La ministre de la Culture s'est pour sa part, félicitée pour cette initiative qui pour rappel, a été accomplie sous le patronage de la direction de la culture et à leur tête, monsieur Idris Boudiba, qui, a tant donné pour la réussite de ce festival sans oublier monsieur Rachid Saïdi, directeur de la Maison de la culture. Par ailleurs, un comité de jury a choisi 16 courts-métrages parmi les 35 films qui seront en compétition dont le résultat sera rendu public le 1er septembre.

Mohamed Toumi

Festival réel du portail
numérique du court métrage
en avril prochain
Malika Bendouda donne
son feu vert

La ministre de la Culture a détaillé ce matin sur France Musique que ces "états généraux" auront lieu au Palais des Papes et à La FabricA, deux lieux emblématiques du Festival d'Avignon. Des "états généraux des festivals" seront organisés "la première semaine d'octobre" à Avignon, a indiqué Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, ce lundi 31 août sur France Musique. Ces "états généraux" auront lieu "à la fois dans le Palais des Papes" et "dans un lieu qui s'appelle La Fabrique", a-t-elle précisé. Roselyne Bachelot s'était entretenue début juillet à ce sujet avec Olivier Py, le directeur du Festival d'Avignon, annulé en raison de la crise sanitaire liée au coronavirus. Tous les acteurs des "festivals soutenus par la puissance publique, associatifs ou privés" pourront "échanger sur la question écologique, sanitaire, les modes économiques, la question des intermittents, des bénévoles, de l'irrigation territoriale...", a-t-elle énuméré. "Tout ça va être abordé."

"Réflexion" sur "un autre mode de festival"

Roselyne Bachelot a dit "souhaiter" que "cette réflexion" n'ait pas seulement lieu à Avignon car "toutes sortes de personnes ne pourront pas s'y rendre" : "J'ai demandé que dans chaque direction des affaires régionales et des affaires culturelles, les professionnels, les élus locaux qui sont tellement importants dans ce domaine, puissent venir échanger. Et toute cette substance va venir irriguer une réflexion qui permettra de nourrir, peut-être, un autre mode de festival", a-t-elle expliqué. Le 27 août, à l'issue d'une rencontre entre le Premier ministre Jean Castex et Roselyne Bachelot,

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicitéEDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZEPrésident directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGERDIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPIL NUMERO

005001132145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉCISION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus :**348 nouveaux cas, 266 guérisons et 9 décès durant les dernières 24 heures**

Trois cent quarante-huit (348) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 266 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 44.494 dont 348 nouveaux cas, soit 0,8 cas pour 100.000

habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1510 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 31 244, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 19 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 10 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 19 wilayas n'ont enregistré

aucun cas. Par ailleurs, 29 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

MAE**Boukadoum en visite officielle en Turquie**

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, effectue, une visite officielle en Turquie. Cette visite qui s'inscrit

dans le cadre des relations bilatérales, constitue une occasion pour les deux parties en vue de "procéder à une évaluation de l'état de la coo-

pération algéro-turque et à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun".

Justice:**Les visites familiales en prison autorisées**

Le ministère de la Justice lève à compter de ce jour la suspension des visites familiales aux détenus au sein des établissements pénitentiaires. Cette décision émanant du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, et transmise aux procureurs généraux, juges d'application des peines et directeurs des établissements pénitentiaires, fixe les mesures de prévention à prendre contre la propagation du Corona-

virus. Dans ce cadre, seuls deux visiteurs sont autorisés avec interdiction aux enfants âgés de moins de 16 ans, qui fait état de l'obligation d'une séparation vitrée pour les visites en contact direct, à toutes les catégories de détenus. Si la perception de la somme d'argent destinée au détenu est maintenue, le panier reste suspendu pour le moment, en vertu de ces mesures. Pour les visites des avocats aux détenus, le même document précise que "les parloirs

devront être équipés de séparation également, et le cas échéant, de l'obligation de respecter la distanciation physique d'un mètre au minimum avec port du masque. La tutelle affirme que "toutes les mesures barrières seront mises en place pour éviter une éventuelle propagation du virus, particulièrement la distanciation physique et le port du masque", tout en tenant les familles des détenus informées des consignes de prévention.

Coronavirus :**Plus de 25 millions de cas dans le monde**

Voici les faits marquants sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

Plus de 25 millions de cas dans le monde :

La pandémie a dépassé la barre des 25 millions de personnes contaminées, dont plus de la moitié aux Etats-Unis, selon un décompte de l'AFP. Le coronavirus a fait au moins 843.149 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles dimanche. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts (182.785) que de cas (5.961.884). Après les Etats-Unis, viennent le Brésil (120.262 morts pour 3.846.153 cas), le Mexique (63.819 morts pour 591.712 cas), l'Inde avec 63.498 morts (3.542.733 cas) et le Royaume-Uni avec 41.498 morts (332.752 cas). Le Brésil semble bloqué depuis trois mois dans un interminable plateau, avec 1.000 décès quotidiens en moyenne.

Record de contaminations en Inde :

L'Inde a établi un triste record di-

manche enregistrant 78.761 nouveaux cas sur les dernières 24 heures. Avec 3,5 millions de personnes ayant été contaminées, l'Inde est le troisième pays comptant le plus de cas de coronavirus, après les Etats-Unis et le Brésil. La maladie a tué 63.000 Indiens. Le gouvernement du deuxième pays le plus peuplé de la planète (1,3 milliard d'habitants) avait annoncé samedi un assouplissement des règles sanitaires en vigueur depuis mars pour tenter de relancer l'économie. A partir de septembre, les rassemblements culturels, politiques et sportifs rassemblant jusqu'à 100 personnes seront autorisés.

« Une attaque contre notre démocratie » :

Le président allemand Frank-Walter Steinmeier a dénoncé dimanche une « attaque insupportable contre le cœur de notre démocratie » au lendemain d'une tentative d'intrusion dans le Reichstag par des manifestants anti-masques à Berlin. Près de 40.000 personnes ont manifesté samedi dans la capitale allemande contre les restrictions liées au co-

ronavirus. Plusieurs centaines de manifestants radicalisés ont tenté de prendre d'assaut le Parlement, contenus de justesse par la police. Le président s'est élevé contre une « attaque insupportable visant le cœur de notre démocratie ». Il a dénoncé « les outrances d'extrême droite » ainsi que les « drapeaux du Reich » allemand aux couleurs noire, blanche et rouge brandis par les manifestants en souvenir de l'Empire ayant disparu en 1919 après la Première guerre mondiale.

Retour à la fac mi-septembre au Nigeria :

Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur à Lagos, la capitale économique du Nigeria, rouvriront leurs portes à partir du 14 septembre. Les étudiants nigériens réclamaient la reprise des cours depuis de longues semaines. Les autorités ont également donné une date provisoire pour la réouverture des écoles primaires et secondaires. Elle est fixée au 21 septembre mais pourrait évoluer « en fonction du contexte sanitaire ».

Accidents de la circulation:**La Tunisie dément l'arrêt de l'approvisionnement en gaz algérien**

Suite à une information relayée sur les réseaux sociaux selon laquelle, l'Algérie arrêterait d'approvisionner la Tunisie en gaz naturel, le ministère de l'Énergie, des Mines et de la Transition énergétique Tunisien a démenti catégoriquement cette rumeur. En effet, le Ministère a publié : « L'Algérie continuera d'approvisionner la Tunisie en gaz et ce selon les conventions en vigueur signées entre les deux pays ». D'autre

part, la Tunisie a demandé, au mois de juin, à la partie algérienne une augmentation de sa part fournie à partir du gazoduc acheminant le gaz naturel algérien vers l'Italie. Notons que cette demande a été formulée et ce suite à cause du sit-in d'El kamour et à la baisse de la production locale au champ gazier Miskar. Rappelons en outre que, la STEG a payé la grande partie de ses dettes auprès de la SONATRACH depuis la mi-août 2020.

APN :**La session parlementaire ordinaire 2020-2021 s'ouvre demain**

L'Assemblée populaire nationale (APN) s'ouvre demain à 9 h 30 la session parlementaire ordinaire de l'exercice 2020-2021, a indiqué lundi un communiqué de la chambre basse du Parlement. L'ouverture de cette session intervient conformément aux dispositions de l'article

135 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique N° 12-16 du 25 août 2016 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement.

Covid-19:**La terre bouge à Tipasa et à Mila**

Une secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 00h28 (heure locale) dans la wilaya de Tipaza, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse tellurique a été localisé à 06 km au Sud de Sidi Ghilas (wilaya de Tipaza). Dans le même contexte toujours une secousse tellurique de 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a été également enregistrée hier

à 14h06 à Grarem-Gouga dans la wilaya de Mila. L'épicentre de cette secousse tellurique a été localisé à 2 km au nord-ouest de Grarem-Gouga. La wilaya de Mila a enregistré, depuis début août, plusieurs secousses telluriques notamment dans la commune de Grarem-Gouga, après le séisme de magnitude 4,9 degrés sur l'échelle de Richter qui l'avait frappé le 7 août dernier, occasionnant des dégâts matériels, notamment l'effondrement de bâtisses.

Covid-19:**Le Général-major Selmi Bacha installé à la tête de l'Académie militaire interarmes de Cherchell**

Le Commandant des Forces terrestres, le Général-major Ammar Athamnia a présidé dimanche la cérémonie d'installation du Général-major Selmi Bacha dans les fonctions de Commandant de l'Académie militaire interarmes de Cherchell (AMIA) "Houari Boumediene" en remplacement du général-major, Salim Grid, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. Au terme de la cérémonie d'accueil et de présentation des honneurs, le Commandant des forces terrestres a effectué un passage en revue des carrés des formations militaires au niveau de la place d'armes avant de su-

perviser la passation des consignes entre le Général-major Selmi Bacha et son prédécesseur le Général-major Salim Grid, précise le communiqué. Après l'allocution d'installation et la remise du drapeau de l'Académie au nouveau Commandant, le Commandant des forces terrestres, le Général-major Ammar Athamnia a présidé une réunion d'orientation avec les cadres de l'Académie. La cérémonie d'installation a pris fin par la signature des PV de passation du pouvoir et du Registre d'or de l'Académie par le Commandant des forces terrestres, a conclu le communiqué.